



PARTENARIATS MULTIPARTITES | ODD 16

## Combattre la corruption, mettre en place des systèmes transparents



Promouvoir l'État de droit aux niveaux national et international et assurer à l'ensemble des citoyen-ne-s l'accès à la justice dans des conditions d'égalité : tel est l'Objectif de développement durable 16 (ODD 16) intitulé « Paix, justice et institutions efficaces ». Seules des sociétés pacifiques et inclusives ont la volonté de garantir les droits humains, de prévenir l'exploitation abusive des ressources et de protéger les plus démunies. Ce qui est nécessaire, ce sont des gouvernements fiables avec des institutions transparentes et responsables. Les partenariats multipartites peuvent ici exercer une importante fonction de stimulation.

De nombreuses institutions étatiques ne s'acquittent qu'insuffisamment de leur obligation d'imposer le respect des droits humains et de protéger les ressources naturelles. Selon Transparency International, **la plupart des pays n'ont au cours** de la dernière décennie guère fait de progrès dans la lutte contre la corruption, l'organisation observant en revanche un nombre accru de violations de l'État de droit et de la démocratie. La corruption sape toute lutte efficace contre la pauvreté, car elle prive les pays concernés des ressources financières dont ils ont tant besoin pour leur développement. Avec d'autres organisations, le partenariat multipartites (PMP) Alliance pour l'intégrité s'engage dans la lutte contre la corruption. Une bonne gouvernance constitue la condition impérative d'un développement pacifique et durable.

### Partenariats multipartites

Réformer des systèmes corrompus tout en renforçant la transparence constitue une tâche colossale et requiert un engagement à différents niveaux. Les pouvoirs publics, les acteurs économiques et la société civile peuvent en vue d'une bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption constituer un PMP et coopérer étroitement au sein de coalitions. De tels PMP peuvent obtenir des résultats substantiels en concevant des méthodes de bonne gouvernance dans le pays, en élaborant des règles, en modifiant les processus de façon durable, en assurant la promotion de médias indépendants et en donnant l'exemple.

Un PMP peut être initié par des entreprises, des associations, des organisations du monde scientifique ou de la société civile ou par des institutions publiques. Sa valeur ajoutée réside dans le fait que les partenaires concentrent compétences clés, expériences et ressources, gagnant ainsi en efficacité pour un thème donné. Un excellent exemple de la manière dont les PMP peuvent promouvoir la réalisation de l'ODD 16 est celui de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE), qui opère au niveau mondial dans le domaine des matières premières.



#### Partenariats2030 – la plateforme des PMP

Le projet Partenariats2030 assure pour le compte du **ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement (BMZ)** la promotion des partenariats multipartites et contribue ainsi à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Le BMZ soutient actuellement quelque 80 PMP par l'intermédiaire de la **Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH** et d'**Engagement Global – bengo**. La GIZ gère le projet Partenariats2030, apporte un appui multiple et varié aux PMP et aux parties prenantes, les met en réseau avec des partenaires et fournit des informations.



#### La méthode des PMP

Le PMP est une forme de coopération qui rassemble des acteurs issus d'au moins trois des secteurs suivants : la société civile, l'État, le secteur privé et les milieux scientifiques. Ces acteurs œuvrent de concert, et sur un pied d'égalité, en faveur du bien commun. La coopération à long terme permet à un PMP d'induire des effets transformationnels.

## L'ITIE – une contribution à la lutte contre la corruption

L'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) est en substance une norme mondiale de gestion transparente des ressources fossiles et minérales d'un pays. En ce sens, l'ITIE constitue un excellent exemple de la manière dont un PMP peut promouvoir la réalisation de l'ODD 16.

L'ITIE considère que les ressources naturelles d'un pays appartiennent à ses citoyen-ne-s. C'est donc en toute logique qu'elle veut que depuis l'extraction des ressources jusqu'à leur vente et au prélèvement des bénéfices, l'ensemble de la chaîne de valeur soit aménagée de façon efficace et financièrement transparente. Il s'agit en particulier de sensibiliser le public, car la répartition des bénéfices exerce une influence essentielle sur la croissance, l'emploi et l'équité sociale dans une société.

Ce sont maintenant 55 États qui participent à la mise en œuvre de la norme ITIE. Dans le secteur privé, ce sont 69 entreprises, dont d'importantes sociétés mondiales d'investissement et de promotion relevant du secteur énergétique. Parmi les promoteurs de la norme ITIE figurent notamment l'UE de même que de nombreux pays industrialisés, dont l'Allemagne. D'importants pays exportateurs de pétrole et de gaz tels que la Russie, l'Arabie saoudite, l'Iran ou le Venezuela, en sont absents. L'ITIE a son siège à Oslo.

L'ITIE voit dans l'enregistrement des flux financiers et la collecte de données financières pertinentes sa mission centrale. Cela concerne en substance l'intégralité des flux financiers liés aux sources d'énergie fossiles, y compris les investissements, les salaires et les bénéfices tant étatiques que privés. Les indicateurs sont la production, l'exportation, la part du produit intérieur brut et les coûts.

Certains facteurs jouent un rôle important pour influencer les acteurs : une opinion publique bien informée, et la transparence et la comparabilité entre les parties



prenantes par la publication des données financières. Ce travail débouche en outre sur la validation des données par des expert-e-s indépendant-e-s et sur le classement publié par l'ITIE, qui est encouragé et utilisé par Transparency International, Caritas et d'autres organisations non gouvernementales. Des rapports et analyses viennent s'y ajouter. L'objectif déclaré de l'ITIE est de fonder le débat public sur une base factuelle fiable et de formuler des recommandations indiquant par exemple comment mieux cibler et organiser la lutte contre la corruption.

### Publié par :

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH  
Friedrich-Ebert-Allee 32 + 36, 53113 Bonn, Allemagne

### Secrétariat de Partenariats2030

Des informations complémentaires sur le thème des PMP sont disponibles sur notre site web : [www.partenariats2030.org](http://www.partenariats2030.org)

[info@partnerschaften2030.de](mailto:info@partnerschaften2030.de)  
Téléphone : +49 228 4460-3357

### Rédaction :

netzhammer & breiholz, [www.netzhammerbreiholz.de](http://www.netzhammerbreiholz.de)

### Conception :

Atelier Löwentor, Darmstadt, [www.loewentor.de](http://www.loewentor.de)

### Mise en page :

DIAMOND media GmbH, Neunkirchen-Seelscheid,  
[www.diamond-media-pr.de](http://www.diamond-media-pr.de)

Bonn, septembre 2021